

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION GUYANE
PRÉFECTURE DE LA GUYANE**

Secrétariat général

Direction de la réglementation,
de la citoyenneté et de
l'immigration

Bureau de la citoyenneté et de
la circulation

ARRÊTÉ n° du **16 SEPT 2016**
fixant la liste des candidats enregistrés en
préfecture pour les élections des membres de la
chambre des métiers et de l'artisanat de la région
Guyane

Le préfet de la région Guyane
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'artisanat, notamment l'article 8 ;

Vu le code de commerce et notamment le livre VII ;

Vu le décret n°99-433 du 27 mai 1999 modifié relatif aux élections des membres des
chambres de métiers et de l'artisanat ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination du préfet de la région Guyane, préfet
de la Guyane - M. JAEGER (Martin) ;

Vu le décret n° 2016-628 du 18 mai 2016 relatif à la composition des établissements du
réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs délégations et à l'élection de leurs
membres ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 relatif aux élections des membres des chambre de commerce et
d'industrie des délégués consulaires ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 portant convocation des électeurs pour l'élection des délégués
consulaires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 juin 2016 portant délégation de signature à M. Yves de
ROQUEFEUIL, secrétaire général de la préfecture de la Guyane ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 août 2016 fixant les modalités de déclarations des candidatures à
l'occasion des élections de la chambre de métiers et de l'artisanat en date du 14 octobre 2016.

Vu les instructions de la direction générale des entreprises en date du 14 juin 2016 relatives aux élections du 14 octobre 2016 ;

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Guyane ;

ARRETE :

Article 1^{er}.- Dans le cadre de l'élection des membres de la chambre de métiers et de l'artisanat de la région Guyane, l'état des deux listes de candidats enregistrées est joint en annexe.

Article 2.- Le secrétaire général de la préfecture et la présidente de la commission d'organisation des élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,
Pour le Préfet
Le secrétaire général

YVES DE ROQUEFEUIL

LISTE : ARTISAN, UN MÉTIER, UN AVENIR
RESPONSABLE : Harry CONTOUT

Classement	Nom	Prénom	Catégorie Activité déclarée	Section Art	N° RMA
1	CONTOUT	Harry	Alimentation		481 223 204
2	HO-COUI-YOUN épouse RIBAL	Monique	Services		451 669 931
3	FLEURIVAL	Roger	Bâtiment		493 205 959
4	GREBERT	Laurent	Services		413 705 385
5	HOMMAND épouse VANOUKIA	Valérie	Bâtiment		799 400 072
6	AUBIN	Adrien	Services		483 794 962
7	COUPRA	Pascal	Fabrication	OUI	791 057 169
8	HANDLOS	Stéphanie	Services		801 915 125
9	SAINTE-ROSE FRANCHINE	Léo	Fabrication		316 509 827
10	CONTOUT	Jean-Yves	Services		444 811 764
11	ESTEVEES	Prazères	Bâtiment		750 710 162
12	THALMENSI	Philippe	Bâtiment		513 243 915
13	D'ABREU	Jean-Claude	Alimentation		410 587 323
14	BOUDLAL épouse IWDIAAN	Saadia	Alimentation		511 711 541
15	LUDOSKI	Patrick	Fabrication		339 838 914
16	NADEAU	Jocelyn	Bâtiment		334 396 041
17	ADAMI	Paulette	Alimentation		342 479 755
18	GAVARIN	Jolsé	Fabrication		524 564 945
19	FERNAND	Simon	Services		402 749 014
20	RODRIGUES-NUNEZ épouse SOPHIE	Maritza	Services		339 840 324
21	CHONG A THUNG	Albert	Services		510 121 999
22	ARCHIVOLTI	Denis	Services		524 568 342
23	LUCRET épouse ICARRE	Nathalia	Alimentation		501 839 617
24	ROGER	Claude Giraud	Alimentation		442 416 459
25	DUCCE	Donel	Bâtiment		491 227 534
26	CLERENCE	Victoire	Services		318 453 966
27	SIMON	Michelet	Bâtiment		491 561 866
28	LOCTAR YOUNKER	Grégory	Bâtiment		500 726 922
29	BLAISE	Déborah	Bâtiment		799 178 553
30	DELICE	Milord	Bâtiment		793 480 906
31	COUSIN épouse SUHARD	Émilie	Services		798 787 511
32	BINGUE	Eric	Bâtiment		382 826 527
33	AMARANTHE	Adolphe	Bâtiment		521 589 473
34	SOLEIL	Evelyne	Services		532 164 506
35	NESMON	Antoine	Bâtiment		335 305 728

LISTE : ARTISANS CONSTRUISONS NOTRE AVENIR
RESPONSABLE : Philippe ALCIDE DIT CLAUZEL

Classement	Nom	Prénom	Catégorie Activité déclarée	Section Art	N° RMA
1	ALCIDE DIT CLAUZEL	Philippe	Services		424 510 840
2	OSSEUX	Roberto	Bâtiment		398 730 929
3	MILZINK épouse CINCINAT	Yolande	Fabrication	OUI	398 094 167
4	DA SILVA épouse PÉQUIN	Gercina	Fabrication		453 995 037
5	TOMATIS	Alain	Alimentation		508 353 158
6	ALFONSOEWA	Clotilde	Bâtiment		791 926 314
7	D'ABREU	Guy	Alimentation		788 866 317
8	LOUISON	Franck	Fabrication	OUI	794 362 699
9	BIENVENU épouse PITTA	Cléante	Alimentation		417 689 122
10	CHÂTEAU	Amos	Bâtiment		428 971 519
11	HO-A-SIM	Christian	Fabrication		430 178 376
12	O'REILLY	Carla	Services		512 331 497
13	LEMKI	Sylvain	Alimentation		348 151 051
14	BRIOLIN	Hervé	Bâtiment		514 754 664
15	DA SILVA épouse LUCE	Jocelyne	Services		385 378 658
16	JEAN FORT	Wansy	Fabrication		818 829 798
17	BONS	Gérard	Bâtiment		487 851 453
18	ÉDOUARD	Stéphanie	Services		754 024 867
19	DÉSIRE	Henri	Fabrication		447 565 862
20	GUIOSE	Denis	Alimentation		351 514 419
21	DERIC épouse LAURENT	Marie-Laure	Services		323 549 824
22	JONH BERRYL	Jason	Services		533 034 179
23	LOPVET	Antoine	Bâtiment		519 753 370
24	DUBOC	Régina	Services		802 931 329
25	BELLEMARE	Jean-yves	Bâtiment		804 769 537
26	EXANTUS	Molière	Bâtiment		509 749 057
27	MATHURIN	Daniela	Services		451 712 442
28	PIERRE	Tiburce	Bâtiment		388 564 858
29	FELIX	Jonh Kenson Enock	Bâtiment		794 206 177
30	HAMEL épouse LEMKI	Rosemonde	Services		394 388 334
31	TANI	Eric	Services		794 569 707
32	COURGEAU	Eric	Fabrication		530 021 492
33	FLETE épouse FRANÇOIS	Maritza	Services		494 607 930
34	ALCIDE DIT CLAUZEL	Sylvain	Bâtiment		497 487 389
35	JANDIA	André	Services		433 227 675